



Réserve Naturelle  
**ÎLOT MBOUZI**  
Ministère chargé de l'Environnement

# RAPPORT D'ACTIVITE ET BILAN FINANCIER **2010**

RESERVE NATURELLE NATIONALE DE L'ILOT M'BOUZI





Les Naturalistes environnement et patrimoine de Mayotte  
8 Immeuble Sana rue du Commerce  
BP 1391  
97600 MAMOUDZOU  
Tél : 02 69 63 04 81 / Fax : 02 69 63 04 82  
Mél : [conservateur@naturmay.org](mailto:conservateur@naturmay.org)

## Table des matières

1 Formations missions .....	3
1.1 Commissionnement maritime .....	3
1.2 Congrès et réunions nationales .....	3
1.3 Échanges avec les autres gestionnaires .....	3
2 Etudes et suivis.....	3
2.1 Suivi des déchets terrestres et marins.....	3
2.2 Étude entomologique.....	3
2.3 Suivi de la population artificielle de Lémurs bruns .....	4
2.4 Le suivi et le réseau Reef check .....	8
3 Actions de gestion .....	9
3.1 Balisages de la RNN .....	9
3.2 Ramassage des déchets terrestres sur l'îlot M'bouzi.....	11
3.3 Pose et remise à neuf de deux dispositifs d'amarrage sur la réserve .....	12
4 Éducation à l'environnement, communication sensibilisation .....	12
4.1 Projet M'bouzi sanctuaire des flores.....	12
4.2 Maquette pédagogique (de la terre au lagon) .....	12
4.3 Court métrage LSDA avec conférence de presse .....	13
4.4 Parcours sous-marin (le lagon dans tous ses états).....	13
4.5 Sortie avec des jeunes en difficulté encadrés par l'association Tama.....	13
5 Gouvernance et réunions institutionnelles .....	14
5.1 Réunions du Comité Consultatif de Gestion .....	14
5.2 Réunion du Conseil scientifique .....	14
5.3 Participation de la RNN au groupe de travail EEE .....	14
6 Bilan financier.....	15
6.1 Bilan des dépenses .....	15
6.2 Calcul de l'amortissement.....	15

# **1 Formations missions**

## **1.1 Commissionnement maritime**

Afin d'assurer les missions de police de la nature sur la partie marine de la réserve, le Conservateur et le garde technicien ont suivi la formation nécessaire pour être commissionnés au titre :

La cession organisée par l'ATEN a eu lieu à Montpellier du 3 au 7 mai 2010.

## **1.2 Congrès et réunions nationales**

Les agents de la réserve se sont rendus :

- au Séminaire sur la flore remarquable d'Outre-Mer organisé à la Réunion en décembre 2010 par le CBNM lors duquel ils ont présenté un poster scientifique sur la flore remarquable de l'îlot M'bouzi.
- au congrès national de Réserves Naturelles de France 2010. Le congrès a eu lieu à Strasbourg du 12 au 17 avril 2010.

## **1.3 Échanges avec les autres gestionnaires**

L'équipe de la réserve de M'bouzi et la cellule de gestion des sites du conservatoire du littoral du Conseil Général ont reçu le garde-technicien de la RNN de l'Archipel de Riou à Marseille. Des échanges ont eu lieu sur des problématiques communes : insularité, moyens nautiques, impact du rat noir, espèces végétales invasives.

Le gestionnaire de la réserve a adhéré au Forum des Aires Marines Protégées. Elle a été présentée par le conservateur aux autres membres lors de la réunion nationale du forum qui s'est tenu à la Rochelle du 15 au 17 novembre 2010.

Missions de police

Aucune mission de surveillance n'a été mise en place sur la réserve en 2010 tout comme en 2009

# **2 Etudes et suivis**

## **2.1 Suivi des déchets terrestres et marins**

En 2010 le premier ramassage des déchets terrestres, répartis sur le littoral de l'îlot M'bouzi a eu lieu. Il sera renouvelé chaque année afin de suivre l'accumulation de macro-déchets sur la réserve (voir chapitres actions de gestion)

## **2.2 Étude entomologique**

M Raphaël Parnaudeau, entomologiste attaché au Muséum d'histoire naturelle de la Réunion a été accueilli sur la RNN de l'îlot M'bouzi pour dresser un inventaire des insectes.

La RNN comme supposé abrite des espèces spécifiques des milieux secs. 125 espèces ont été identifiées mais l'inventaire n'est pas exhaustif, pour 6 groupes étudiés :

- Lépidoptères hétérocères
- Lépidoptères rhopalocères
- Coléoptères
- Hétéroptères
- Hyménoptères
- Mantoptères

Sur ce total, 17 espèces sont endémiques de Mayotte et 7 sont rares.

M Gregory Casanove a réalisé un premier inventaire pour approcher l'arachnofaune de la RNN. 95 morpho-espèces réparties en 18 familles ont été inventoriés. Étrangement, c'est dans la forêt primaire que la richesse spécifique est la plus faible avec seulement 4 espèces identifiées. C'est la forêt secondaire semi-caducifoliée qui est la plus riche avec 26 espèces.

Le Dr. Laure de Sutter a été accueillie par l'équipe de la réserve à sa demande afin d'inventorier les grillons. Aucun retour d'information de sa part à ce jour.

## **2.3 Suivi de la population artificielle de Lémurs bruns**

Comme initié en 2009, l'équipe encadre deux missions du Dr Laurent Tarnaud primatologue spécialiste des Lémuriens des Comores. L'objectif premier est de suivre l'évolution de la population artificielle de makis de Terre d'Asile :

- effectifs
- comportement
- sex-ratio

### **Résultats d'après le rapport de mission du Dr. Laurent Tarnaud :**

#### **Comptage**

La population de lémuriens bruns d'îlot M'bouzi compte, fin 2010, 652 animaux de plus de 1 ans auxquels, il faudrait ajouter les 43 individus né en 2009 qui ont survécu à leur première année de vie et qui ont en novembre 2010 un an révolu. La population de lémuriens de l'îlot M'bouzi serait alors de 695 animaux au total. Ces animaux seront comptabilisés dans le comptage avril 2011.

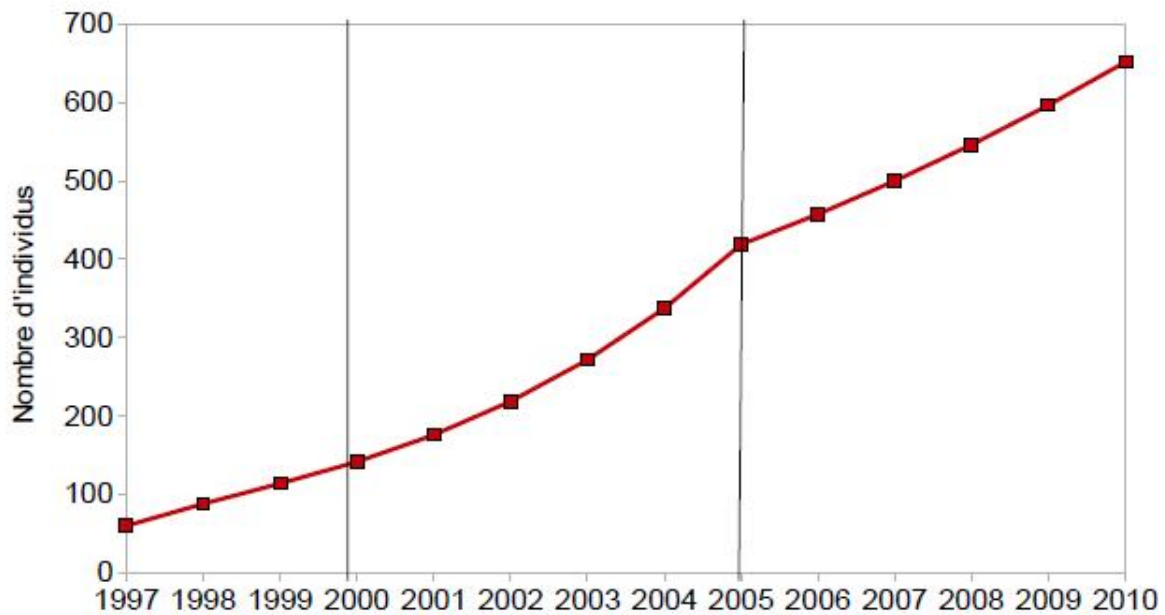


Fig. 5 : Croissance de la population de lémuriens bruns de l'îlot Mbouzi entre 1997 et 2010

### **Ethologie - Relations entre les groupes et stress**

Le nombre de rencontres intergroupe et leur issue (comportements agonistiques ou non agonistiques) ont été enregistrés (Tab. n°1). Un total de 9 rencontres intergroupes a été dénombré au moment du nourrissage des animaux. Elles ont donné lieu à 9 affrontements directs. A titre de comparaison, seulement 2 rencontres sur les 15 observés dans la forêt sèche de Saziley s'étaient clôturées par des comportements agonistiques intergroupes.

### **Répartition des individus par classe d'âge**

La population des lémuriens de l'îlot Mbouzi est caractérisée par une population vieillissante mais dont le potentiel de reproduction reste élevé en 2009. En effet, 65% des individus sont des reproducteurs et seulement 24,7% d'entre eux sont âgés de plus de 10 ans (Fig. 2). L'animal le plus vieux aurait de 17 ans (femelle) et continue à se reproduire. Il semble, en effet, que les lémuriens mâles et femelles soient fertiles jusqu'à leur mort. Ce sont des animaux dont la durée de vie est estimée à une vingtaine d'année (environ 15 ans ailleurs). Les jeunes âgés de quelques mois à deux ans forment une cohorte qui correspond à 23,6% de l'effectif (Fig. 2). C'est à partir d'un an et demi que les femelles deviennent fertiles.

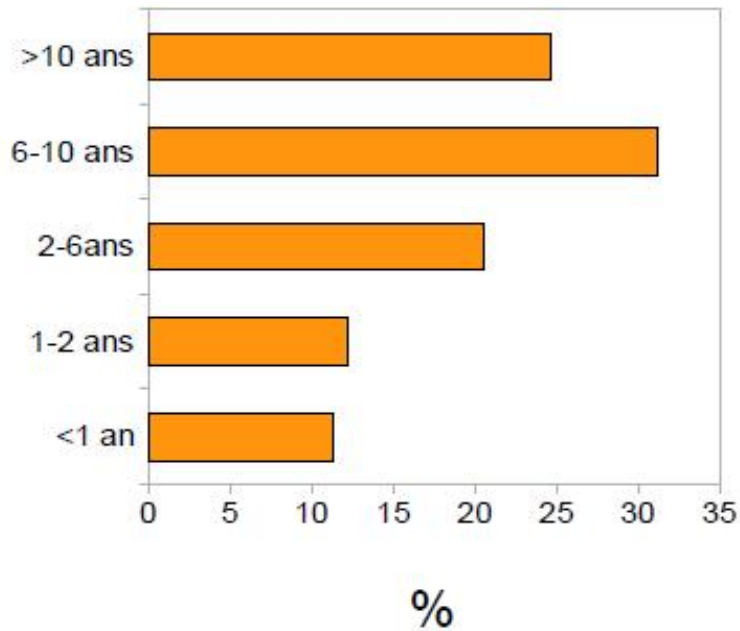


Fig. 2 : Pyramide des âges des lémuriens de l'îlot Mbozi (2009)

### Taille des groupes

Il est difficile de déterminer la taille des groupes de lémuriens de l'îlot Mbozi du fait de la forte concentration animale. Elle pourrait varier de 15 à 25 animaux. Cependant, il n'est pas rare de voir des rassemblements beaucoup plus importants pouvant compter de 50 à 72 animaux, pendant et hors période de nourrissage. A titre de comparaison, la fourchette moyenne de la taille d'un groupe en Grande Terre est comprise entre 7 et 11 animaux (Tarnaud et Simmen, 20025).

### État sanitaire des lémuriens d'îlot Mbozi

L'état sanitaire des lémuriens de Mbozi ne semble pas avoir beaucoup évolué depuis le travail vétérinaire réalisé par Sigaud en 2005 (Tab. n°3; Sigaud, 200711), notamment en terme de surcharge parasitaire. Si aucune nouvelle pesée n'a été effectuée depuis, la plupart des lémuriens de la zone des 3hectares semblent toujours en surpoids. Certains animaux peuvent d'ailleurs toujours être considérés comme obèse (principalement des animaux vivant autour des bâtiments de l'ancienne léproserie). **Sur l'îlot Mbozi les mâles et les femelles ont ainsi une surcharge pondérale moyenne respective de 20% et 30%.**

## **Perspectives démographiques de la population de lémuriens d'îlot Mbouzi**

Le maintien de la gestion actuelle de la population de lémuriens de l'îlot Mbouzi qui repose exclusivement sur l'augmentation de l'effort de nourrissage en fonction de l'accroissement de la population se traduit par une surdensité animale associée à un niveau élevé de stress, une mauvaise alimentation au regard de la biologie digestive de l'espèce et par une compétition alimentaire que le nourrissage est pourtant censé éviter. Cette situation perdurera tant que les animaux continueront à être nourris sans plan de nourrissage validé et contrôlé.

Le second risque est celui de la déclaration d'une épizootie. Les maladies infectieuses provoquant des épizooties au sein de populations sauvages sont à l'origine d'un certain nombre de catastrophes écologiques, aboutissant à un crash, facteur de régulation des populations animales (Holmes, 2000). Certains facteurs comme la surdensité et la promiscuité interspécifique (sur l'îlot Mbouzi lémuriens et rats, Rocamora, 2010) sont susceptibles de donner lieu à la prolifération d'agents pathogènes (Gerber, 2005). Par conséquent, l'introduction d'un agent à fort potentiel pathogène dans une population confinée et en grande densité comme celle présente sur Mbouzi, pourrait se révéler dramatique. Elle serait d'autant plus dramatique que les rats pouvant traverser le bras de mer entre l'îlot et l'île principale de Mayotte, il pourrait transmettre cet agent aux lémuriens de Grande Terre qui fréquentent les milieux urbains. Le risque est d'autant plus grand que les zones urbaines de Mayotte abritent de nombreux dépotoirs, ont un système d'égout inexistant ou archaïque et un système de ramassage des ordures défaillant voire absent. Un crash démographique provoqué par un agent pathogène se traduirait alors rapidement par un crash de la population de Grande Terre dont l'existence est déjà fragilisée par les différentes pressions anthropiques exercées sur leur habitat (déforestation massive).

Le troisième risque est celui de l'éventualité d'une zoonose. Il n'est pas à exclure une contamination des populations humaines selon le type d'agent pathogène déclaré.

## 2.4 Le suivi et le réseau Reef check

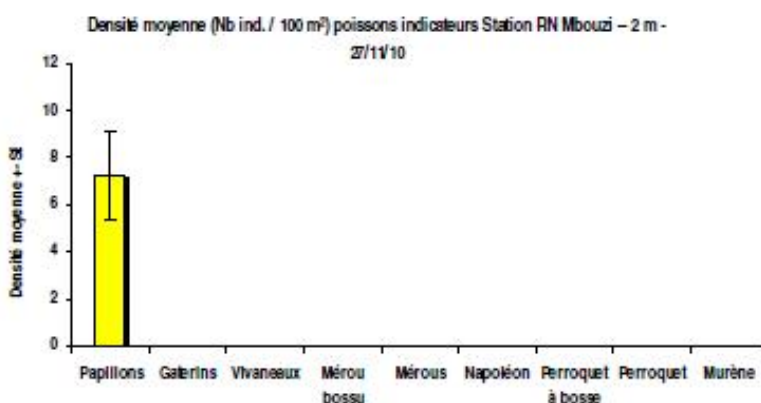
En 2010, la réserve naturelle de l'îlot M'bouzi intègre le réseau Reef Check. C'est le récif frangeant sur lequel a été développé le parcours sous-marin pédagogique qui devient pour la RNN la station de référence pour le suivi Reef Check.

Sur cette station, l'équipe Reef Check (composée de jeunes naturalistes encadrés par l'équipe) collecte 4 types de données :

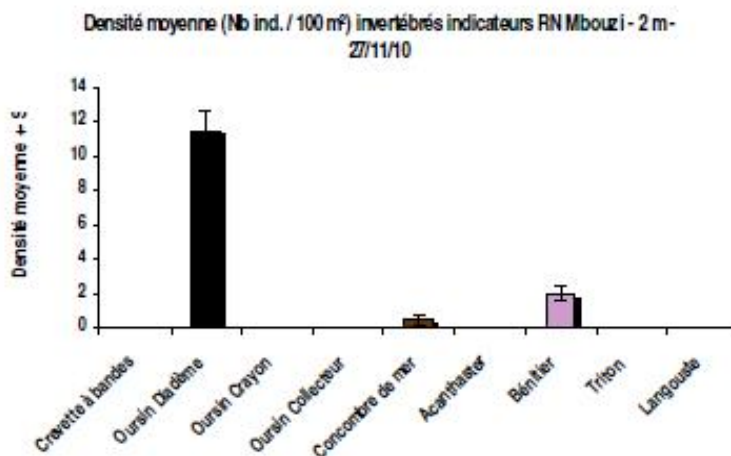
- Une description des conditions environnementales et des niveaux d'impact anthropique (déchets, casse de corail pollution ponctuelle ou diffuse) ;
- Des **comptages de poissons** dans un couloir de 5 m de largeur (transects) sur 4 stations de 20m\*5m, soit 400 m<sup>2</sup> ;
- Des **comptages d'invertébrés** sur la même surface (4 transects) : 400 m<sup>2</sup> ;
- Des **mesures de recouvrement du fond par différents types de substrats** dont les coraux morts ou vivants (tous les 50 cm le long des 4 transects).

Résultats :

**Poissons :**

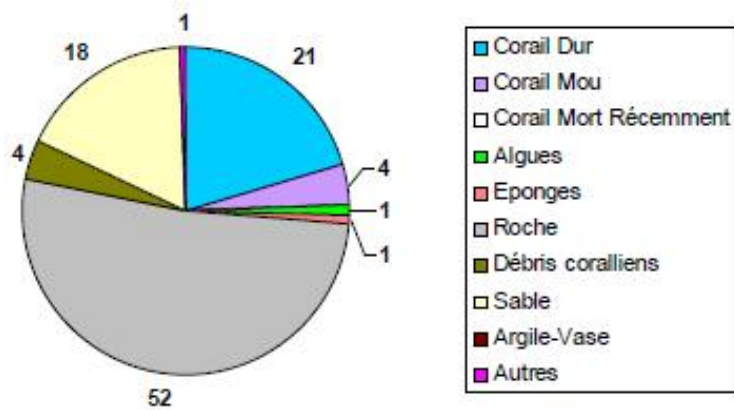


**Invertébrés**



**Recouvrements substrat**



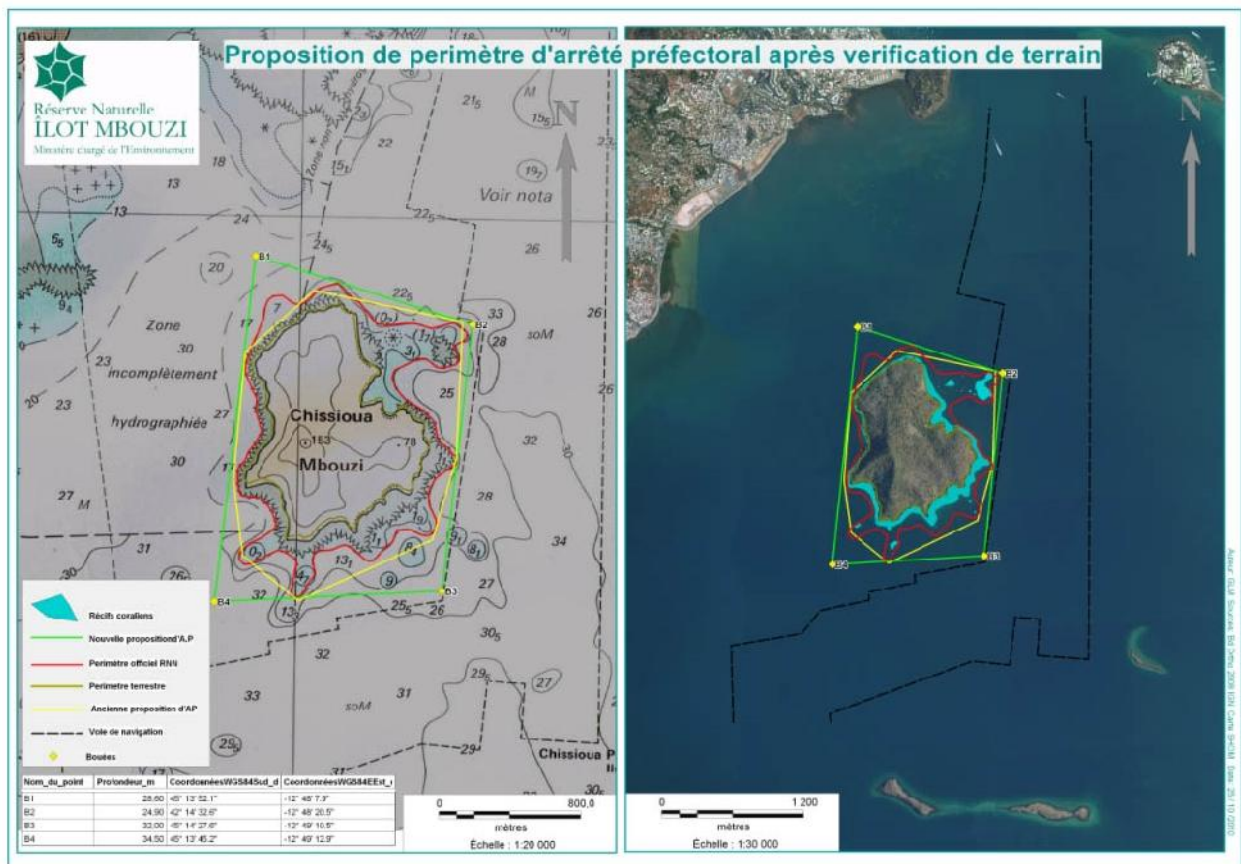


### 3 Actions de gestion

#### 3.1 Balisages de la RNN

La démarche de modification du périmètre de la réserve en mer est poursuivie en 2010. Un périmètre à six sommets et son balisage est validé en commission nautique . Il est signalé au gestionnaire qu'un périmètre à 4 sommets simplifierait sa gestion.

Un nouveau projet de périmètre est proposé. Les sites correspondants aux 4 sommets ont été prospectés et jalonnés sous l'eau par l'équipe de la RNN. Ce périmètre a été validé après une consultation par l'UTM-DMSOI de la commission nautique. Ce nouveau périmètre sera réglementé par arrêté préfectoral en attendant la modification du décret de création de la réserve.



Nom du point	Coordonnées WGS84Sud	Coordonnées WGS84Est
B1	45°13'52.1"	-12°48'7.9"
B2	42°14'32.6"	-12°48'20.5"
B3	45°14'27.6"	-12°49'10.5"
B4	45°13'45.2"	-12°49'12.9"

Position théorique des futures balises (coordonnées officielles des sommets du futur périmètre)

### **3.2 Ramassage des déchets terrestres sur l'îlot M'bouzi**

Pour la première fois, un nettoyage complet du littoral de la RNN a été effectué. De nombreux participants se sont joints à l'équipe de gestion pour mener à bien ce projet de grand ampleur :

- Jeunes naturalistes
- Association pour le développement durable de Passamainty
- Brigade Nature
- ADEME
- Bureau d'étude APNEE
- Mairie de Mamoudzou
- Société ENZO recyclage

Toutes les informations, quantité et type de déchets, lieux de ramassage, ont été notées et intégrées à une étude plus globale sur les macro-déchets coordonnée par l'ADEME.

- 4,4 m<sup>3</sup> de déchets non recyclables

- 1 m<sup>3</sup> de déchets recyclables

- 2,5m<sup>3</sup> d'encombrants

Soit un total de 7,9 m<sup>3</sup> correspondant à 54 sacs poubelles pleins pour un poids de 257kg et 200kg d'encombrants (chauffe-eau, réfrigérateur, pneumatiques, carcasse de bateau...)



Pas loin de 8m<sup>3</sup> de déchets pour un poids de 500 kg récoltés le 10 juillet 2010 sur la réserve naturelle

### **3.3 Pose et remise à neuf de deux dispositifs d'amarrage sur la réserve**

Historiquement 2 bouées d'amarrage étaient présentes sur la patate de corail remarquable au sud de la partie marine de la réserve. L'une des deux à disparu en 2010 et l'autre était en mauvais état. L'équipe de gestion a installé deux équipements complets neufs (filières et bouées).

## **4 Éducation à l'environnement, communication sensibilisation**

### **4.1 Projet M'bouzi sanctuaire des flores**

Dans le cadre des appels à projets « éducation à l'environnement dans les réserves naturelles » du MEDDTL le gestionnaire a monté en 2010 un projet intitulé « M'bouzi, sanctuaire des flores ». « Flore » au pluriel pour évoquer les différents niveaux d'endémisme : régional (madagascar, Comores, Afrique de l'Est), Comores, Mayotte et éventuellement M'bouzi pour les espèces pressenties comme étant nouvelles pour la science découvertes en 2009 et 2010 sur la réserve.

Ce projet consistait à proposer à différents public, associations, élus et institutionnels, scolaires, grand public, 8 sorties de découverte de la flore et de la forêt sèche de l'îlot encadrées par le gestionnaire et le Conservatoire Botanique National de Mascarin.

NB : ce projet fait l'objet d'un rapport spécifique.

### **4.2 Maquette pédagogique (de la terre au lagon)**

En 2009 Dans le cadre des appels à projets « éducation à l'environnement dans les réserves naturelles » le gestionnaire a réalisé une maquette technique modélisant les problématiques environnementales sur la RNN dans son contexte (lagon et bassin versant en vis-à-vis) : érosion due à la déforestation qui entraîne l'envasement du lagon, déchets, défrichement de la mangrove, artificialisation du littoral...

Le gestionnaire a largement développé la valorisation de cet outil en 2010 notamment auprès des scolaires. A ce jour plus de 1400 personnes ont assisté à une animation autour de la maquette.

### **4.3 Court métrage LSDA avec conférence de presse**

Un court métrage sur le parcours sous-marin pédagogique de la réserve a été réalisé par l'équipe et les jeunes naturalistes de Mayotte et produit par la société CLAP. CD sur demande.



Les jeunes réalisateurs avec une cadreuse professionnelle de chez CLAP production

### **4.4 Parcours sous-marin (le lagon dans tous ses états)**

En 2009 Dans le cadre des appels à projets « éducation à l'environnement dans les réserves naturelles » le gestionnaire a mis en place un parcours sous-marin pédagogique sur la partie marine de la réserve. En 2010, l'outil a également été valorisé notamment avec des association partenaires comme TAMA ou les jeunes des clubs naturalistes juniors.

### **4.5 Sortie avec des jeunes en difficulté encadrés par l'association Tama**

Dans sa démarche partenariale et pédagogique, le gestionnaire de la RNN a développé des activités avec différentes associations, dont Tama qui œuvre dans le champ de la protection de l'enfance, de la grande exclusion de l'insertion sociale et professionnelle.

En 2010 un groupe de jeunes encadrés par Tama ont été accueillis sur le parcours sous-marin de la RNN.

## **5 Gouvernance et réunions institutionnelles**

### **5.1 Réunions du Comité Consultatif de Gestion**

Le Comité consultatif de gestion de la réserve s'est réuni 2 fois en 2010 : le 23 février 2010 et le 29 avril 2010. Voir compte-rendus en annexe 1

### **5.2 Réunion du Conseil scientifique**

Le conseil scientifique de la réserve est assuré par le Conseil supérieur de protection de la nature de Mayotte (CSPN). Ses membres se sont réunis pour la première fois les 3 et 4 novembre 2010.

La problématique des makis a été présentée au Conseil pour avis scientifique sur un éventuel plan de réduction alimentaire pris en charge par le gestionnaire de la réserve. Le conseil scientifique a émis un avis réservé sur la question.

Ont également été soumis au conseil, l'étude sur l'état initial de l'environnement marin, l'étude la flore et de la végétation de l'îlot M'bouzi et le problème de la prolifération du rat noir.

L'équipe de gestion de la réserve a accueilli les membres du conseil sur le site pour une visite.

### **5.3 Participation de la RNN au groupe de travail EEE**

Le gestionnaire de la RNN est membre du groupe de travail sur les espèces exotiques envahissantes. Il a participé à l'ensemble de ses réunions en 2010.

## 6 Bilan financier

### 6.1 Bilan des dépenses

La dotation courante pour le fonctionnement de la réserve naturelle s'élevait à 110 000€ en 2009, conformément à la convention .

Comme en 2008 et 2009, (voir « Bilan financier réserve naturelle nationale de l'îlot M'bouzi – Etat des dépenses réalisées année 2008 ») certaines dépenses, principalement liées aux locaux d'hébergement de la réserve, sont mutualisées entre le budget de l'association des Naturalistes de Mayotte et celui de la réserve naturelle :

- Location du local, assurance et entretien
- Photocopieur
- Fax
- Consommables
- Eau & électricité
- Climatisation
- Mobilier commun (table et chaises de réunion)
- Connexion internet
- Téléphone fixe
- etc.

Il a été entendu avec le Service Environnement et Forêt de la DAF puis le service environnement de la DEAL que la part prise en charge par chacun des budget soit proportionnelle aux nombre d'ETPT occupant les locaux communs réserve/association :

- Soit 44% correspondant à 1,8 ETPT pour l'association
- et 56% correspondant à 2 ETPT pour la réserve naturelle (Conservateur et Garde-technicien).

Le tableau suivant synthétise le total des dépenses par grand poste

Dépenses réalisées 2010	Montant pour RNN	Date facture	Bénéficiaire	Montant total facture		Recettes	Montant
Comptabilité	165,35 €	01/01/10	AOIM	504,91 €	13		
Eau courante	7,88 €	02/01/10	SOGEA	14,07 €	13		
Téléphone fixe	327,05 €	04/01/10	france télécom	584,02 €	13		
Fournitures bureau	53,70 €	05/01/10	ALIZE SARL	95,90 €	13		
Nourriture mission agent technique	70,00 €	07/01/10	Voir factures		3		
Protection incendie local	245,84 €	08/01/10	Mayotte protection incendie	439,00 €	13		
Nourriture mission agent technique	50,88 €	12/01/10	shopi		3		
Carburant	18,40 €	12/01/10	Total				
Bâche	19,00 €	12/01/10	DISMA				
Véhicule : Attelage (acompte)	458,00 €	15/01/10	SMCI				
Frais conservateur	61,55 €	19/01/10	Voir factures				
Papier A3	8,96 €	19/01/10	la maison des livres	16,00 €	13		
Papier A3	8,96 €	19/01/10	la maison des livres	16,00 €	13		
révision climatiseurs	72,80 €	25/01/10	Split service	130,00 €	13		
Frais Garde-tech.	5,00 €	29/01/10	carte tel				
Ménage local	31,32 €	31/01/10	Tifaki hazi	55,92 €	13		
Hache	38,00 €	01/02/10	magasin houssein				
Electricité	95,52 €	01/02/10	EDM	170,57 €	13		
Cadenas	12,00 €	04/02/10	ballou				
Frais nautiques déchets	200,00 €	05/02/10	Mayotte découverte				
cisaille papier	12,32 €	09/02/10	Maison des livres	22,00 €	13		
Papier	15,18 €	10/02/10	la maison des livres	27,10 €	13		
Nourriture missionagent technique	3,95 €	17/02/10	sodicash		3		
Téléphone fixe	363,69 €	17/02/10	France télécom	649,45 €	13		
Nourriture missionagent technique	46,48 €	17/02/10	shopi		3		
sacs poubelles	10,42 €	19/02/10	Ballou	18,60 €	13		
Frais conservateur	74,76 €	22/02/10	Voir factures				
Fournitures bureau	53,70 €	23/02/10	la maison des livres	95,90 €	13		
Ménage local	20,88 €	28/02/10	Tifaki hazi	37,28 €	13		
Eau courante	19,50 €	02/03/10	SOGEA	34,82 €	13		
Café (frais cons)	3,25 €	04/03/10	shopi				
Thé (frais cons.)	6,50 €	04/03/10	ballou				
Impressions	94,84 €	11/03/10	MBI	1 037,64 €	13		
repas animation	19,00 €	22/03/10	ridjali mtsahara		3		
Frais Garde-tech.	86,84 €	23/03/10	Voir factures				
Frais conservateur	33,00 €	23/03/10	Voir factures				
Frais Garde-tech. (oté de 335€ sur PSM)	344,91 €	23/03/10	Voir factures				
adhésion RNF gestionnaire	30,00 €	26/03/10	RNF				
Electricité	88,60 €	31/03/10	EDM	158,21 €	13		
Ménage local	20,88 €	31/03/10	Tifaki hazi	37,28 €	13		
Uniformes	232,00 €	02/04/10	RNF		3		



Congrès RNF conservateur	394,00 €	02/04/10	RNF		
Téléphone fixe	303,16 €	19/04/10	France télécom	541,36 €	13
Abonnement Mayotte Hebdo	50,40 €	21/04/10	Somapresse	90,00 €	13
Frais conservateur	2 442,23 €	23/04/10	Voir factures		
Frais Garde-tech.	1 207,26 €	23/04/10	Voir factures		
Eau courante	23,24 €	02/05/10	SOGEA	41,50 €	13
Internet	15,99 €	25/05/10	OVH	28,56 €	13
Frais conservateur	171,03 €	26/05/10	Voir factures		
Commissaire aux comptes 2010	1 232,00 €	26/05/10	3A	2 200,00 €	13
Frais Garde-tech.	389,60 €	31/05/10	Voir factures		
Eau courante	5,45 €	01/06/10	SOGEA	9,74 €	13
Electricité	88,48 €	01/06/10	EDM	158,00 €	13
Papier toilette	10,30 €	08/06/10	Ballou	18,40 €	13
Impressions	50,82 €	09/06/10	mbl	560,26 €	13
Téléphone fixe	330,24 €	17/06/10	France télécom	589,71 €	13
Fournitures bureau	14,48 €	21/06/10	la maison des livres	25,85 €	13
Frais Garde-tech.	155,00 €	21/06/10	Voir factures		
Fournitures bureau	16,50 €	21/06/10	Maison des livres		
Frais conservateur	139,81 €	21/06/10	Voir factures		
Fournitures bureau	12,26 €	24/06/10	ballou	21,90 €	13
Uniformes	118,00 €	25/06/10	RNF		
Colis réception	70,00 €	25/06/10	poste douanes		
Uniformes	14,50 €	25/06/10	RNF		
Commissaire aux comptes 2010	1 008,00 €	30/06/10	3A	1 800,00 €	13
adhésion RNF agents	30,00 €	30/06/10	RNF		
Eau courante	32,26 €	01/07/10	SOGEA	57,60 €	13
Frais de douane	70,00 €	01/07/10	Bureau dédouanement Kaweni		
Papier	26,32 €	02/07/10	Alize SARL	47,00 €	13
Fournitures ménagères	9,18 €	05/07/10	Ballou	16,40 €	13
Pétrole	4,50 €	09/07/10	Total		
Fournitures ménagères	10,42 €	09/07/10	Ballou	18,60 €	13
Carburant	39,89 €	09/07/10	Total		
repas animation	20,65 €	10/07/10	Zaharay		
repas animation	15,00 €	10/07/10	Épicerie Majicavo		
Quincaillerie	1,80 €	18/07/10	Ballou		
Frais conservateur	469,58 €	23/07/10	Voir factures		
Encre imprimante	21,28 €	30/07/10	MBI	38,00 €	13
Electricité	68,95 €	30/07/10	EDM	123,13 €	13
Ménage local	28,36 €	31/07/10	Tifaki hazi	50,65 €	13
Fournitures bureau	16,21 €	05/08/10	la maison des livres	28,95 €	13
Frais nautiques	201,39 €	10/08/10	CMS		
Frais conservateur	224,74 €	11/08/10	Voir factures		
Frais nautiques	140,00 €	12/08/10	CMS		
Réparation climatiseur	114,80 €	18/08/10	Split service	205,00 €	13

Téléphone fixe	289,59 €	18/08/10	France télécom	517,12 €	13
Frais nautiques	198,15 €	23/08/10	CMS		
Frais Garde-tech.	44,10 €	26/08/10	<i>Voir factures</i>		
Frais nautiques	140,00 €	27/08/10	CMS		
Ménage local	22,69 €	31/08/10	Tifaki hazi	40,52 €	13
Impressions	25,33 €	31/08/10	mbi	259,90 €	13
Eau	12,98 €	01/09/10	SOGEA	23,17 €	13
Papier	55,44 €	08/09/10	ALIZE SARL	99,00 €	13
balisage	1 100,00,€	23/09/10	ISIRUS		
Electricité	80,54 €	27/09/10	EDM	143,82 €	13
Frais garde-tech. Billet réunion	365,12 €	27/09/10	Air austral		
Frais conservateur	385,00 €	27/09/10	Air austral		
Charges copropriété	1 248,81 €	05/10/10	Agence de l'île	2 230,02 €	13
frais plongée	36,00 €	06/10/10	Rêve bleu		
frais plongée	116,00 €	13/10/10	Rêve bleu		
Véhicule : assurance	987,27 €	18/10/10	Prudence créole		
Responsabilité civile	135,97 €	18/10/10	Prudence créole	242,80 €	13
Responsabilité civile	404,03 €	18/10/10	Prudence créole	721,49 €	13
Téléphone fixe	310,02 €	19/10/10	France télécom	553,61 €	13
Fournisseur accès internet	6,72 €	20/10/10	Gandi	12,00 €	13
Fournitures bureau	7,64 €	20/10/10	la maison des livres	13,65 €	13
Fournitures bureau	0,39 €	20/10/10	la maison des livres	0,70 €	13
Frais nautiques	120,40 €	21/10/10	CMS		
elastiques	1,01 €	27/10/10	la maison des livres	1,80 €	13
Contrat location bateau (25 sorties)	1 250,00 €	27/10/10	CMS		
Commissaire aux comptes 2010	746,48 €	28/10/10	3A	1 333,00 €	13
Ménage local	42,55 €	31/10/10	Tifaki hazi	75,98 €	13
Téléphone fixe	69,88 €	31/10/10	Only	124,79 €	13
Eau courante	12,98 €	01/11/10	SOGEA	23,17 €	13
Frais conservateur	68,90 €	02/11/10	<i>Voir factures</i>	143,90 €	
Frais garde-tech.	888,85 €	02/11/10	<i>Voir factures</i>		
Frais garde-tech.	104,50 €	09/11/10	<i>Voir factures</i>		
Site internet RNN	2 150,00 €	11/11/10	Lsee		
Frais nautiques	1 200,00 €	12/11/10	mayotte découverte		
Plaquette rnn	364,00 €	15/11/10	Lsee		
Carburant bateau	17,68 €	15/11/10	CMS		
Gravures DVD parcours sm	150,00 €	18/11/10	CLAP		
Médecine travail	124,00 €	22/11/10	Medetram	372,00 €	13
Uniforme Conservateur	474,00 €	24/11/10	rnf		
Uniforme Garde-tech	474,00 €	24/11/10	RNF		
Uniforme Agent-tech	240,00 €	24/11/10	RNF		3
Electricité	87,52 €	26/11/10	EDM	156,28 €	13
Frais Garde-tech.	209,10 €	26/11/10	<i>Voir factures</i>		
Frais conservateur	56,20 €	29/11/10	<i>Voir factures</i>		

Téléphone fixe	111,00 €	30/11/10	only	198,17 €	13		
Ménage local	34,04 €	30/11/10	Tifaki hazi	60,78 €	13		
Matériel ménage	3,25 €	06/12/10	Ballou	5,80 €	13		
fournitures maquette RNN	12,50 €	08/12/10	Ballou				
fournitures maquette RNN	3,80 €	08/12/10	Ballou				
Hébergement réunion	30,00 €	09/12/10	Laleu lodges				
Logement réunion	330,00 €	09/12/10	DODO SPOT				
Electricité	30,46 €	10/12/10	edm	54,40 €	13		
pochettes kraft	28,06 €	14/12/10	la maison des livres	50,10 €	13		
Location voiture mission réunion	314,00 €	19/12/10	ITC				
sacs poubelles	5,54 €	24/12/10	ballou	9,90 €	13		
Frais conservateur	481,19 €	29/12/10	Voir factures				
Frais Garde-tech.	327,10 €	29/12/10	Voir factures				
Ménage local	22,69 €	31/12/10	Tifaki hazi	40,52 €	13		
Ménage local	20,88 €	31/12/10	Tifaki hazi	37,28 €	13		
boite postale	33,04 €	31/12/10	la poste	59,00 €	13		
Comptabilité	3 024,00 €	31/12/10	Experts comptables	5 400,00 €	13		
abonnement espaces naturels	48,50 €	31/12/10	Mediaterra				
Impressions	98,71 €	31/12/10	mbi	1 079,25 €	13		
Téléphone fixe	115,94 €	31/12/10	only	207,04 €	13		
Commissaire aux comptes 2010	746,48	18/01/11	3A	1333	13		
Solde charges 2010	158,51	27/01/11	Agence de l'île	283,05	13		
Bateau : console proue	4 650,99 €	29/03/11	CMS				
Bateau : nables dalots circuit carburant	1 837,70 €	29/03/11	CMS				
Projet flore	3 800,00 €	12/05/11	CBNM				
clé berlingo	48,71 €	14/09/11	SMCI				
Frais salaires Conservateur	34 611,02 €	Cumul annuel					
Frais salaires Garde technicien	21 008,92 €	Cumul annuel					
Frais salaires Agent technique	7 710,12 €	Cumul annuel					
prélèvement mensuel orange	83,76 €	Cumul annuel	Orange	149,58 €	13		
Téléphones portables	720,00 €	Cumul annuel	SFR				
Comptabilité interne (5%ETPT)	1 045,00 €	Cumul annuel	Compte 1 NM	20 900,00 €	13		
Loyer	7 116,48 €	Cumul annuel	BFC	12 708,00 €	13		
Comptabilité	916,40 €	Cumul annuel	AOIM	2 192,00 €	13		
Frais bancaires	261,06 €	Cumul annuel	BFC	581,16 €	13		
Report surcoût parcours sous-marin	52,82 €		Voir rapport final PSM			Report sur budget 2011	114,33,€
Dotations amortissements	15 704,83 €		Voir table de calcul		3	Dotation courante 2010	133 596,00 €

<b>TOTAL</b>	<b>133 710,33 €</b>			
--------------	---------------------	--	--	--

<b>TOTAL</b>	<b>133 710,33 €</b>
--------------	---------------------

## 6.2 Calcul de l'amortissement

Chaque année, un montant égal à la somme de la valeur à l'achat de chaque immobilisation divisée par un nombre d'année défini pour chaque type de bien est provisionné. L'objectif est de reconstituer un capital pour permettre le renouvellement des immobilisations. Seuls les biens dont la valeur à l'achat dépasse 500€ ont été pris en compte dans le calcul de l'amortissement.

### TYPE DE MATERIEL ET DUREE D'AMORTISSEMENT

Mobilier : 10 ans

Matériel de bureau : 8 ans

Matériel de transport et outillage : 5 ans

Micro-ordinateur, téléphone, tenue uniforme : 3 ans

Coque bateau : 10 ans

Moteur bateau : 5 ans

#### Investissements 2009 à amortir

Dépense	Montant facture	Date	Bénéficiaire	Montant amorti RNN	Durée amortissement	Amort sur bud2009	2010
Débroussailleuse	670,00,€	09/07/09	Tecma	670,00,€	5	0	134,00,€
Débrou + accessoires	965,00,€	30/06/09	Tecma	965,00,€	5	0	193,00,€
Matériel plongée	525,00,€	17/07/09	Rêve bleu	525,00,€	5	0	105,00,€
Matériel plongée	2 007,96,€	08/09/09	Rêve bleu	2 007,96,€	5	0	401,59,€
Mapinfo	2 619,70,€	28/08/09	Geosoft	2 619,70,€	3	0	873,23,€
Matériel plongée	856,00,€	18/09/09	Rêve bleu	856,00,€	5	0	171,20,€
Balisage (corps morts) voiture	23 691,00,€	08/09/09	KUW	6 791,00,€	10	0	679,10,€
Appareil photo	14 500,00,€	13/10/09	SCOI	14 500,00,€	5	0	2 900,00,€
Maquette	943,00,€	30/12/09	Plongimage	943,00,€	3	0	314,33,€
Parcours sm	4 600,00,€		Louis Ansart	4 600,00,€	5	0	920,00,€
Signalétique	2 800,00,€		Isirus	2 370,00,€	5	0	474,00,€
	2 223,00,€		Lacroix	2 223,00,€	5	0	444,60,€
							7 610,06,€

#### Investissements 2008 à amortir

Dépense	Montant facture	Date	Bénéficiaire	Montant amorti RNN	Durée amortissement	Amort sur bud 2009	2010
Mobiliers	5 732,00,€	30/03/09	Bmc-mobirun	5 732,00,€	10	573,20,€	573,20,€
Informatique	3 500,00,€	23/03/09	mbi	3 500,00,€	3	1 166,67,€	1 166,67,€
Climatisation	1 250,00,€	24/03/09	split service	1 250,00,€	3	416,67,€	416,67,€
Imprimante	4 435,00,€	09/03/09	mbi	4 435,00,€	3	1 478,33,€	1 478,33,€
TECMA	2 099,00,€	07/03/09	Tecma	2 099,00,€	5	419,80,€	419,80,€
Outillage	1 427,50,€	27/03/09	Mr bricolage	1 427,50,€	5	285,50,€	285,50,€
Jumelles	1 237,83,€	04/06/09	sights of nature	1 023,00,€	5	204,60,€	204,60,€
Bateau coque	10 500,00,€	26/05/09	coin pêche	10 500,00,€	10	1 050,00,€	1 050,00,€
Bateau motorisation	12 500,00,€	30/09/09	cms	12 500,00,€	5	2 500,00,€	2 500,00,€
						8 094,77,€	8 094,77,€

	Montant	Cumul
Dotation amortissement 2009	8 094,77,€	8 094,77,€
Dotation amortissement 2010	<b>15 704,83,€</b>	23 799,59,€

**ANNEXE 1 : compte-rendus des réunions du Comité Consultatif de Gestion de la réserve naturelle nationale de l'îlot M'bouzi**

**ANNEXE 2 : documents comptables justifiant les dépenses effectuées au titre de la dotation courante 2010**